

Année scolaire 2020-2021

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DE CM2

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera scolarisé à la rentrée au Collège Trianon - François.
Les inscriptions se feront selon le calendrier ci-après.

Votre présence est absolument obligatoire ainsi que celle de l'élève concerné.

DATES	HORAIRES	ETABLISSEMENT SCOLAIRE	SALLES
Jeudi 02 Juillet 2020	08h00 – 11h30	ECOLE de Morne Pitault A ECOLE de Morne Pitault B	A1 et A2
Jeudi 02 Juillet 2020	08h00 – 11h30	ECOLE de CHOPOTTE-BONNY	A 17
Vendredi 03 juillet 2020	08h00 – 11h30	ECOLE Emmanuel BRUNO	A1 et A2
Lundi 06 Juillet 2020	08h00 - 11h30	ECOLES autres	A 17
Du Mardi 07 au Jeudi 09 Juillet 2020	08h00 – 11h30	Inscriptions des RETARDATAIRES	A1

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Avis d'affectation en 6^{ème} au collège TRIANON
- 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou de la page du livret de famille le concernant
- 1 photocopie de la page du livret de famille concernant le responsable légal
- 1 attestation d'assurance pour l'année scolaire 2020-2021
- 7 photos d'identité récentes avec nom et prénom inscrit au verso
- Dossier scolaire remis par l'école primaire (sans les devoirs et évaluations)
- Copie des pages de vaccination du carnet de santé
- Une participation basée sur le volontariat de 05 euros pour le FSE (espèces ou chèque) à l'ordre du FSE du collège TRIANON François
- Le cas échéant, toute pièce juridique utile justifiant la garde de l'enfant